

# PROCÈS - VERBAL

Réunion du jeudi 20 mai 2021 en visioconférence

**Présidence :**

BUSQUET Jean-Pierre

**Membres présents :**

**Mesdames :** HAZERA Claudine, LAMUDE Patricia, LARRAT Dany

**Messieurs :** ALIES Joël, DELAYEN Michel, GARANS Christophe, LAMUDE Bastien, LARRAT Jean-Pierre, LASSERRE Jean-Pierre, PEDUCASSE Marc, POMEYROL Pierre, SABATHIER Jacques, VILLENAVE Jean-Jacques

**Membres absents excusés :** CABADO David, CARRERE Olivier, DELAYEN Anne, DELAYEN Mathieu

Le Président Jean Pierre BUSQUET remercie les personnes présentes, excuse les absents.

Ouverture de la séance à 18h30

Le PV de la réunion du 21 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour se déroule comme suit :

✓ **Calendrier des épreuves 2021**

Il est pris connaissance du calendrier à jour avec les modifications reçues et avec les nouvelles directives. Les compétitions sont autorisées à partir du 19 mai sous certaines conditions et notamment la jauge de 50 participants par épreuve qui comme l'indique le Président de la FFC est un coup de massue pour notre sport. C'est vrai que nous cherchons la logique émise par notre ministère : une épreuve sur route ne peut avoir que 50 participants alors que pour un ERP de plein air (piste de BMX, vélodrome), cette jauge ne s'applique pas. Et ce jusqu'au 9 juin où la jauge passera à 500 participants.

Des informations plus précises :

Pour les épreuves route :

- ECOLES DE VELO

Une épreuve pour chaque catégorie afin que le quota de 50 puisse s'appliquer non pas à l'ensemble de la compétition mais à chaque peloton. Pour la même épreuve, 4 lignes sur cicleweb : pré-licenciés/poussins + pupilles + benjamins + minimes.

- MINIMES/CADETS

Pour les clubs ayant l'habitude de faire des départs décalés de quelques minutes, il est conseillé de faire 2 épreuves distinctes l'une à la suite de l'autre. Sur cicleweb, le quota de 50 sera appliqué à la course minime et la course cadet.

- PC-PCO

Là aussi il est conseillé de faire des épreuves distinctes, 2 options :

2 courses : Une PC1-2 (50) suivi d'une PC3-4 (50)

4 courses : Une PC1 (50), puis une PC2 (50), suivi d'une PC3 (50) et d'une PC4 (50)

- 2-3-J-PCO / 3-J-PCO

Seulement 50 coureurs pourront prendre le départ de ces épreuves.

- 1-2-J / Elite Nationale

Ces courses peuvent accueillir 200 coureurs en étant ouvertes uniquement aux coureurs prioritaires (1ère catégorie, effectif Nationale 1/Team UCI, Junior/Espoirs listés Ministère ou Pôle).

- JUNIORS

Ces courses peuvent accueillir 200 coureurs en étant ouvertes uniquement aux coureurs prioritaires.

Pour les épreuves VTT :

- TDJV/TRJV

Sur le même principe que les Ecoles de Vélo, 5 lignes sur cicleweb avec un quota de 50 pour chacune : pré-licenciés/poussins + pupilles + benjamins + minimes + cadets.

- XCO

Plusieurs lignes, et en fonction du nombre d'engagés l'organisateur pourra regrouper certaines catégories si le quota de 50 n'est pas dépassé : minimes + cadets + juniors + seniors/masters.

Pour les épreuves de type Contre-La-Montre, le quota de 50 ne s'applique pas car l'épreuve est courue en individuel.

Point sur les écoles de vélo, Jean-Jacques VILLENAVE responsable de la commission évoque les conditions du Challenge qui ont été validées avec les référents (fin du challenge en juillet). Un courrier a été envoyé aux référents. L'épreuve de Peyrehorade organisée par Baskoland le 20 juin est reportée (en attente date de report probablement en septembre, hors Challenge).

✓ **Bilan Journées Cadets et Préparation Coupe de France GSO**

Michel DELAYEN, responsable de la commission jeunes évoque les sélections qui ont été établies et envoyées aux clubs et fait le bilan des journées qui se sont déroulées. Difficile de mettre en place les sélections en raison du contexte mais nous sommes sur la bonne voie et dans les temps avec des sélections prêtes à en découdre avec les autres départements. Remerciements à l'ensemble des participants aux journées (avec notamment 18 cadets lors de la dernière journée), parents et encadrants.

✓ **Championnats bi-départementaux**

Maintenant que les règles de reprise sont fixées, nous allons pouvoir, en collaboration avec le CD 64, nous pencher sur la répartition des catégories pour les championnats. Une réunion est prévue dans les prochains jours. Les appels à candidatures seront ensuite lancés.

En ce qui concerne le championnat bi-départemental piste, la date a été fixée au 19 juin à Aire/Adour ; épreuve ouverte aux minimes-cadets qui seront récompensés à la suite d'un omnium.

✓ **Formation Départementale**

La formation Module Accueil qui était prévue le 10 avril 2021 a été annulée et nous avons 20 candidats. Il nous faut maintenant trouver une date en fonction des disponibilités de Julien MORIN. Est proposé de réaliser cette formation en fin de saison soit septembre/octobre. Contact sera pris avec les candidats.

✓ **Point financier**

Jean-Jacques VILLENAVE fait un point sur les finances. L'assurance du siège a été résiliée, elle vient à échéance en juin, le nouveau contrat validé lors d'une précédente réunion sera actif prochainement.

Point sur les subventions perçues, notamment l'aide versée par le Conseil Départemental affectée au budget de fonctionnement. Le Département présent à nos côtés en toutes circonstances.

Subvention ANS : une subvention a été demandée pour la réalisation de projets notamment tournés vers le dispositif Savoir Rouler à vélo et la reprise des activités.

### ✓ Organisation Tour des Landes 2021

Le Président fait le point des contacts pris à ce jour pour l'édition 2021. Les villes de DAX, MORCENX-LA-NOUVELLE et MONT-DE-MARSAN ont fait part de leur accord pour accueillir l'épreuve.

7 mai : rencontre avec les services de la ville de DAX (parcours, sécurité, locaux)

20 mai : réunion au lycée de Borda à DAX pour l'hébergement du vendredi soir (confirmation faite)

Contact pris avec un traiteur pour assurer les repas sur DAX

21 mai : rencontre avec le Président de l'US DAX Omnisports (locaux)

27 mai : réunion prévue à MORCENX en mairie et au lycée professionnel

Prochainement, rencontre avec les services de la ville de MONT-DE-MARSAN (les besoins en matériels et salle ont été réservés).

Sur les parcours, Joël ALIES et Jacques SABATHIER ont reconnu les parcours avec les différentes contraintes de circulation.

Côté partenariat, le Conseil Départemental nous a fait part du montant de la subvention pour notre épreuve, à la grande satisfaction des membres présents.

Collège arbitral : Joël ALIES, responsable de la commission arbitrale départementale fait part du jury des arbitres qui officiera sur le Tour des Landes dont il a été destinataire par la commission régionale.

Concernant la composition du collège, des interrogations sur ce point, des arbitres locaux qui ont déjà arbitrés sur cette épreuve n'ont pas été contactés. Les frais sont à la charge de l'organisateur ; y pense-t-on ?

### ✓ Questions et informations diverses

- Projet signaleurs : la sécurité, point essentiel des organisations devient de plus en plus difficile et à ce jour nous n'avons plus d'association ou groupe de signaleurs à poste fixe. C'est pourquoi nous devons réagir et être à l'initiative d'un projet sur ce point-là. Est proposé ce projet ; c'est-à-dire la création d'un groupe au sein du Comité Départemental avec l'appui des clubs.

Questions sur la problématique de sécurité des épreuves pour l'ensemble des compétitions et également pour le Tour des Landes. Des contacts sont à prendre pour faire évoluer ce projet. Une communication en ce sens doit être envoyée aux clubs.

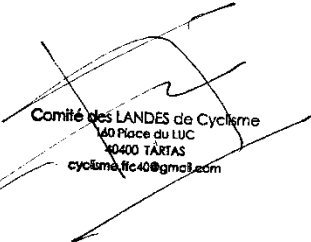
- Arbitrage : Joël ALIES fait le bilan des formations réalisées conjointement avec le CD 64. 10 candidats se sont présentés (5 des Landes et 5 des P-A). Ont été reçus : Pierre POMEYROL (Baskoland VTT), Christophe GARANS (VC Tarnos), Mathieu et Michel DELAYEN (UC Aire Barcelonne). 3 candidats landais n'ont pu participer à l'examen : Alexis et Léo CARRASCO (CA Morcenais), Jean-Jacques BORDES (Stade Montois Cyclisme) ; cela se fera dès que possible en fonction de la situation. A noter la bonne dynamique de l'arbitrage landais.

- Secours : un problème nous a été remonté au sujet d'une trousse de secours pour les organisations, les sélections et notamment sur sa composition. Point à l'étude.
- Point sur les licences : à ce jour, nous enregistrons 448 licenciés soit 10 licences en moins par rapport à 2020. Des licences sont en cours de validation.
- Savoir Rouler à Vélo : Jacques SABATHIER fait part de sa rencontre avec Éric SALVETAT (Jeunesse et Sports des Landes) que Jean-Jacques VILLENAVE a rencontré également. Nous devons nous impliquer davantage dans ce dispositif. Une communication devra être faite auprès des clubs pour clarifier ce dispositif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Prochaine réunion le 25 juin.

Le Président,  
Jean-Pierre BUSQUET

  
Comité des LANDES de Cyclisme  
160 Place du LUC  
40400 TARTAS  
cyclisme\_ffc40@gmail.com

Le Secrétaire Général,  
Bastien LAMUDE

  
Secrétaire Général du Comité des Landes  
de Cyclisme  
160, place du Luc  
40400 TARTAS